



Pour diffusion immédiate

Le 4 décembre 2009

Symbole: AZM.Croissance TSX

Communiqué de presse

Azimut agrandit la propriété REX au Nunavik, Québec, en jalonnant des indices minéralisés en or-argent-cuivre

Longueuil, Québec – **Exploration Azimut Inc.** (« **Azimut** ») annonce le jalonnement de 817 claims additionnels au voisinage immédiat et dans les extensions de la propriété REX (voir communiqué de presse du 23 novembre 2009). Plusieurs des secteurs jalonnés sur carte incluent des prospectes résultants de travaux antérieurs qui présentent des hautes teneurs en or-argent-cuivre et cuivre-cobalt. Ces indices contribuent à confirmer le fort potentiel d'exploration de la propriété REX, une cible importante pour les terres rares et le cuivre. Azimut a maintenant acquis une position de contrôle dans cette région hautement prospective mais largement sous explorée du Nunavik.

Les nouveaux claims couvrent des indices minéralisés identifiés par d'autres compagnies et par le gouvernement provincial. Ces indices sont localisés dans trois secteurs distincts comme suit :

- À 15 km environ des blocs de claims initiaux d'Azimut, corridor minéralisé pluri kilométrique orienté NO-SE:
 - Kak: **18,2 g/t Au**, 3,2 g/t Au, 16,8 g/t Ag
 - Kakiattualuk-1: 1,0 g/t Au, **73,4 g/t Ag**, **51,2 g/t Ag**, **2,4 % Cu**
 - Kakiattualuk-2: **37,1 g/t Ag**, **3,3 % Cu**, 0,19 % Mo
 - Kakiattualuk-3: 1,2 g/t Au
 - Kakiattualuk-4: 5,2 g/t Au, 0,36 % Zn
 - Secteur 2: 6,6 g/t Au, 18,1 g/t Ag
- À 20 km environ au sud des blocs de claims initiaux, dans un secteur de 6 km par 11 km:
 - Lac Qalluviartuuq-Nord: 18,0 g/t Ag, **2,4 % Cu**
 - Pointe-Aux-Gossans-1: **47,2 g/t Au**, 4,7 g/t Au, 2,2 g/t Au, **50,0 g/t Ag**
 - Pointe-Aux-Gossans-2: **27,4 g/t Au**, 3,0 g/t Au, **31,5 g/t Ag**, **5,1 % Cu**
 - Anorthosite 1: **33,0 g/t Au**, 26,0 g/t Ag, **6,4 % Cu**, 0,18% Zn
 - Anorthosite 2: 1,4 g/t Au, 0,53 % Cu
 - Iles-Aux-Mulots 1: 26,0 g/t Ag, **2,34 % Cu**, **14,2 % Zn**
 - Iles-Aux-Mulots 2: 2,5 g/t Au, 25,0 g/t Ag, 1,8 % Cu
 - Qalluviartuuq-SW: 1,2 g/t Au, 14,0 g/t Ag, 1,1 % Cu
- À la limite nord du principal bloc de claims, sur une extension latérale de 1,6 km:
 - Cipmyluk: **3,4% Cu** et 731 ppm Co; 1,3 % Cu et 671 ppm Co;
2,7 % Cu; 2,2 % Cu.

Les résultats présentés ci-dessus proviennent d'échantillons choisis prélevés sur affleurements. Les travaux antérieurs réalisés dans la région seront compilés et revus pour optimiser le programme qui sera mis en place par Azimut en 2010.

Azimut a acquis la propriété REX suite à la réalisation d'une modélisation systématique du potentiel minéral pour les terres rares sur un territoire de 1 247 872 km² au Québec et au Labrador. La propriété REX, quasiment inexplorée, présente une des signatures géochimiques les plus fortes, et des plus étendues, pour les terres rares à l'échelle du Québec et du Labrador. La propriété a 120 km de long et comprend maintenant 15 blocs de claims distincts, totalisant 2 495 claims sur une superficie de 1 068 km². La confirmation de l'enregistrement des claims par le Ministère des ressources naturelles et de la faune est en attente. La propriété est localisée à environ 130 km à l'est de la côte de la Baie d'Hudson et de la communauté de Povungnituk.

Azimut est une société d'exploration minière utilisant des méthodologies de ciblage d'avant-garde pour découvrir des gisements majeurs. Azimut réalise des évaluations prévisionnelles du potentiel minéral sur de très vastes territoires pour générer des projets d'exploration de qualité. Les travaux entrepris par Azimut et ses partenaires au Québec ont conduit à la découverte de plus de 200 nouveaux prospects minéralisés en or et en uranium au cours des 5 dernières années. Plusieurs propriétés sont actuellement à l'étape des forages.

Ce communiqué a été préparé par Jean-Marc Lulin, géologue et Personne Qualifiée d'Azimut selon la Norme canadienne 43-101.

- 30 -

Contact et information

Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction

Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045

info@azimut-exploration.com www.azimut-exploration.com